

Commission de VALidation des Données pour l'Information Spatialisée

Session plénière du Comité du 16 septembre 2009

Standard de données soumis à validation :
Aires d'alimentation de captage (AAC)
et leurs zones de protection associées

Rapporteuse : Christine Bordier
DDEA 14



Plan de l'exposé

La thématique : la protection des captages d'AEP

L'historique et la démarche d'instruction

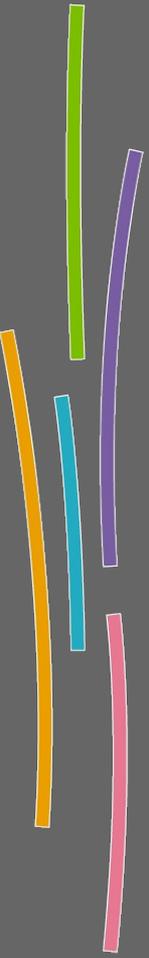
Les deux standards proposés :

Aire d'alimentation de captage

N_AAC_AEP_S

Zone de protection des AAC

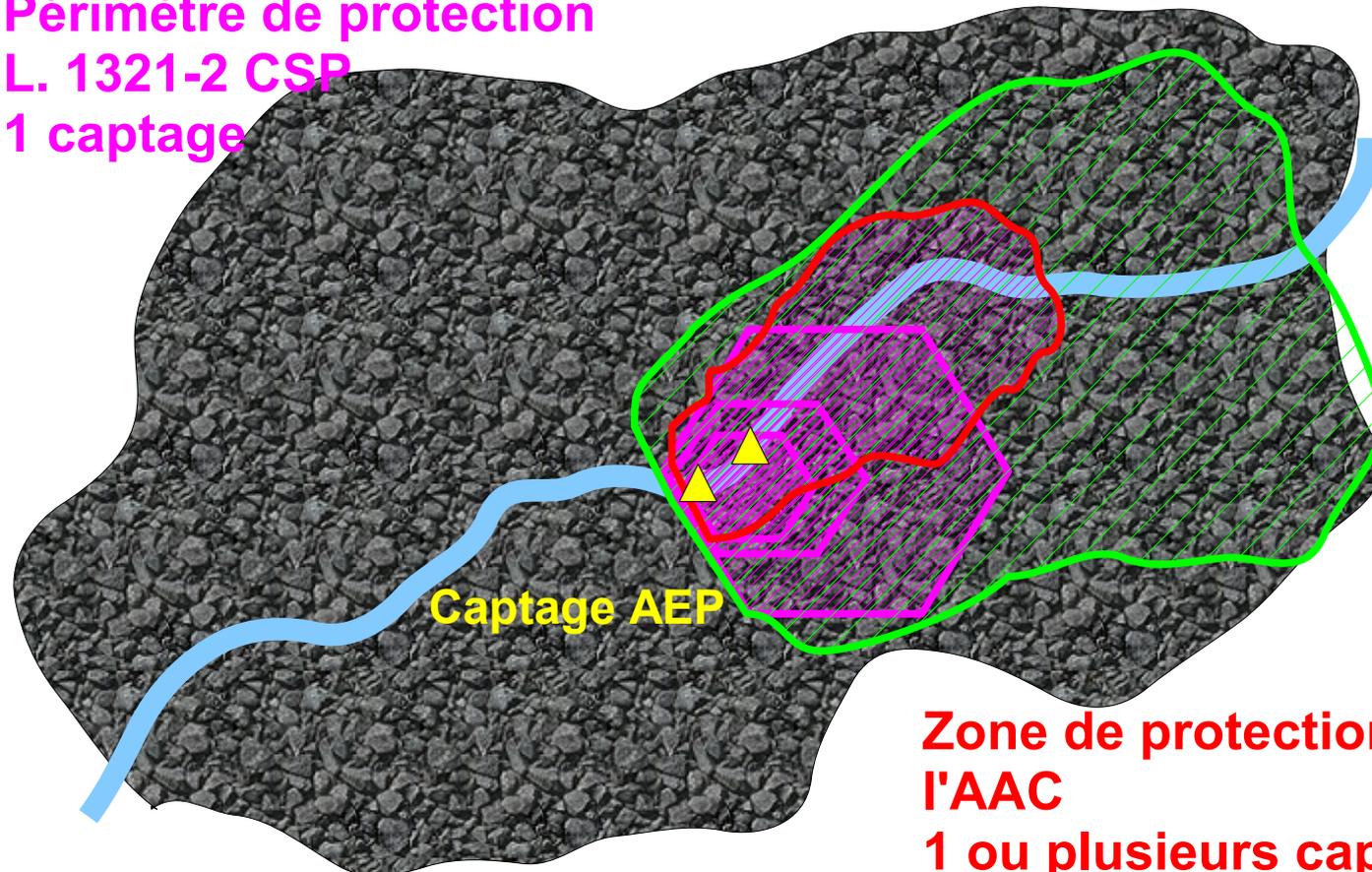
N_PROTECTION_AAC_AEP_S



La thématique : la protection des captages d'AEP

Des périmètres emboîtés

Périmètre de protection
L. 1321-2 CSP
1 captage



Aire d'alimentation de captage(s)
1 ou plusieurs captages rapprochés

Zone de protection de l'AAC
1 ou plusieurs captages rapprochés

La thématique : la protection des captages d'AEP

Un contexte réglementaire qui se renforce

DCE et loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 → notion d'AAC

Décret du 14 mai 2007 relatif à certaines zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) → délimitation des AAC

L'historique et la démarche d'instruction

Une demande originaire de SD

Partenariat AESN - DDEA14 pour mettre à disposition les périmètres des BAC (Bassins d'Alimentation de Captage)

Demande auprès de la CNV / DDAF 14 (février 2008)

Une instruction en concertation avec les experts (AC) et praticiens (SD)

Forum GéoBASE (DRAAF - DDAF - DDEA)

Réunion 8 juillet 2009 : ONEMA, DAC MEEDDM, DAC MAAP, DDEA 14 (rapporteuse), COVADIS



Les deux standards proposés

Aire d'alimentation de captage :
N_AAC_AEP_S

1 AAC concerne 1 ou plusieurs captages

unicité du code AAC pour 1 captage

pluralité de codes captages pour 1 AAC

1 identifiant AAC → sollicité auprès du SANDRE,
devrait être intégré dans les attributs des
captages

Zone de protection des AAC :
N_PROTECTION_AAC_AEP_S

même logique que pour l' AAC

Les deux standards proposés

Aire d'alimentation de captage - N_AAC_AEP_S

Dans la définition :

Référence à la DCE

Mention de la couche associée des zones de protection

Méthode de délimitation (BV ou guide méthodo)

Dans la description « géomatique » :

saisie au 10.000ème sur SCAN 25

utilisation du 10.000ème au 1.000.000ème

statut : données publiques réutilisables à des fins non commerciales